

fut élu au second tour de scrutin par 616 voix sur 852 votants dont se composait le congrès chargé de l'élection.

On a fait à M. Carnot des funérailles splendides et dignes du chef d'une grande nation. Ces funérailles ont été à la charge de l'Etat. Une foule immense remplissait les rues où devait passer le cortège funèbre, et ces rues étaient magnifiquement décorées. Une basse messe a été dite à Notre Dame par M. le doyen de cette église. Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a fait l'absoute et prononcé une Oraison funèbre. Au Panthéon, où le corps du président a été transporté après la cérémonie religieuse, des discours ont été prononcés par messieurs Dupuy, le premier ministre, Challemel-Lacour, président du Sénat, de Mahy, premier vice-président de la Chambre des Députés, et le général André, commandant de l'Ecole Polytechnique.

.

. **Nouveau président.**—L'élection du nouveau président de la république française, pour remplacer M. Carnot, a eu lieu à Versailles le 27 juin. Aux termes de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 cette élection a été faite par l'Assemblée Nationale (composée du Sénat et de la Chambre des Députés) réunie en Congrès sous la présidence de M. Challemel-Lacour, président du Sénat.

Le Congrès devait se composer de 881 membres, mais plusieurs d'entre eux étaient absents et il y a trois sièges vacants à la Chambre des Députés et un au Sénat.

Au premier tour de scrutin M. Casimir Périer, ancien président du conseil et président de la Chambre des Députés, a été élu par 451 voix, chiffre dépassant la majorité absolue nécessaire pour la validité de l'élection.

Les voix du Congrès ont été réparties de la manière suivante :

MESSIEURS

Casimir Périer.....	451
Henri Brisson.....	195
Charles Dupuy.....	97
Le Général Février.....	53
Emmanuel Arago.....	27
Divers.....	22
Total	845

La majorité absolue qu'il fallait nécessairement atteindre pour qu'il y eût élection était de 423 voix.

L'élection de M. Périer a été généralement bien accueillie en France et à l'étranger, notamment en Russie. Cette élection indique que la députation veut avoir à la tête du pays un homme ferme qui saura lutter contre l'anarchie et le socialisme.

M. Périer est élu pour une période de 7 ans. Voici sur le nouveau président quelques notes extraites de *La Croix* de Paris.